

JEAN-GUY COUTURE
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique
Évêque de Chicoutimi

Les présentes sont pour certifier que nous reconnaissons comme authentique la relique constituée par une parcelle d'ossements¹ de la **BIENHEUREUSE KATERI TEKAKWITHA**, Vierge indienne, surnommée «le Lys des Agniers». Cette parcelle a été enfermée dans un reliquaire de métal doré et de forme ronde et pouvant être tenu à la main en vue de la vénération individuelle. Elle est liée à l'intérieur par un fil de soie rouge et scellée par un sceau de cire rouge aux armoiries du diocèse de Chicoutimi.

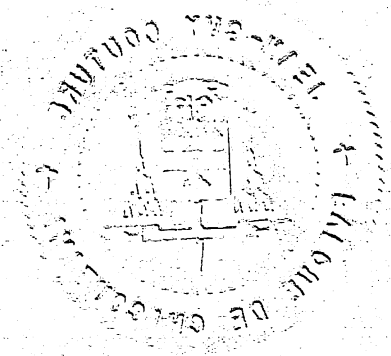
En foi de quoi nous avons émis ce document d'authenticité que nous avons signé et muni de notre sceau personnel.

Donné à Chicoutimi, le 16 mars 1996.

(L.S)

+ *Jean-Guy Couture*
Évêque de Chicoutimi

¹ Il s'agit d'un os de 6,4 cm de longueur et de 3,8 cm de largeur provenant de la partie inférieure du sternum (partie de la face antérieure du thorax). Cette relique bien spéciale conservée aux archives de l'évêché de Chicoutimi a été offerte à Monseigneur Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi (1878-1888), par le Père Nicolas-Victor Burtin, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée, qui fut curé de Caughnawaga de 1864 à 1892. Au sujet de cette relique, M. l'abbé Jacques Bouchard, de l'évêché de Chicoutimi, a publié dans la revue KATERI, (*Kahnawaké*), No 87, hiver 1981, pp. 18-20, un article intitulé «Découverte d'une relique de Kateri Tekakwitha».





Diocèse de Chicoutimi

Evêché, 30 octobre 1996

Cher Père Bruyère,

Conformément à l'annonce que je vous en ai faite hier par mon appel téléphonique, voici la relique de la chère et bienheureuse Kateri Tekakawitha. Comme vous le constaterez, elle a fait le voyage Chicoutimi - Montréal bien transportée par l'abbé Jacques Pauchard, secrétaire de Mgr Jean-Henry Cuthbert, et bien accompagnée dans un colis contenant divers documents et textes qui la concernent.

Veuillez trouver dans la présente initiative comme un prolongement, par delà de nombreuses décennies, de l'intérêt que portant à la "Cause" des Lys des Aigriers Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, et Mgr Antoine, son frère et premier évêque de Sherbrooke. Pour le présent, qu'elle soit et demeure, avec l'aide du Seigneur, une contribution utile à la Cause de canonisation dont vous êtes le dévoué et compétent vice-postulateur. Que la bienheureuse Kateri vous et nous continue sous providentiel patronage !

Jean-Philippe Blackburn, prêtre,
archiviste